

Bureaux, tables et rangements

Informations
sur la garantie

10

MITTZON, GALANT, IDÅSEN,
RODULF et TROTTE



La vie quotidienne à la maison et au travail n'est pas de tout repos pour le mobilier de bureau. C'est pourquoi nous soumettons nos bureaux, tables et rangements à des tests rigoureux pour garantir qu'ils peuvent supporter une utilisation quotidienne au bureau et à la maison.

Les séries MITTZON, GALANT, IDÅSEN, RODULF et TROTTEEN sont toutes testées pour répondre aux normes EN et ANSI/BIFMA les plus strictes en termes de sécurité, de durabilité et de solidité.

Nous accordons une garantie de 10 ans couvrant les défauts de matériau, de fabrication et de fonctionnement sur les plateaux, piètements pour plateau et rangements MITTZON, IDÅSEN et TROTTEEN, sur les plateaux et piètements pour plateau RODULF, sur les rangements et éléments GALANT, et sur les tables.

Cette garantie s'applique dans le cadre d'un usage de bureau domestique et non domestique et est soumise aux conditions générales de vente indiquées dans cette brochure.

10

Les plateaux, piètements pour plateau, tables et rangements indiqués dans la présente brochure sont garantis 10 ans.

Quelle est la durée de validité de la garantie?

La garantie est valable pendant le nombre d'années indiqué ci-dessous, à compter de la date d'achat. Une preuve d'achat est nécessaire.

Qu'est-ce qui est couvert par la garantie?

La garantie s'applique à un usage de bureau domestique et non domestique. Elle couvre les défauts de matériau, de fabrication et de fonctionnement.

Garantie 10 ans

La garantie couvre les éléments suivants de

- MITTZON, IDÅSEN – plateaux, piètements pour plateau et rangements
- GALANT – rangements et éléments
- RODULF – plateaux
- TROTTE – plateaux, piètements pour plateau, piètements assis/debout pour plateau et rangements

Produits non couverts par la garantie 10 ans:

- TROTTE tableau d'affichage
- ROTHULT verrou connecté

Que fait IKEA pour résoudre le problème?

IKEA examine le produit et décide, à sa seule discrétion, s'il est couvert par la présente garantie. Si tel est le cas, IKEA, via son propre service après-vente, répare le produit défectueux ou le remplace, à sa seule discrétion, par le même produit ou par un produit comparable. Si le produit est couvert par cette garantie, IKEA prend en charge les frais de réparation, de pièces de rechange, de travail et de déplacement de l'équipe SAV, à condition que le produit soit accessible sans frais supplémentaires pour la réparation par IKEA. Cette procédure n'est pas valable pour les travaux de réparation réalisés sans l'accord d'IKEA. Les pièces remplacées deviennent la propriété d'IKEA.

Si le produit n'est plus disponible chez IKEA, IKEA propose un produit de remplacement approprié. Le caractère approprié du produit de remplacement est laissé à la seule appréciation d'IKEA.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie?

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un entreposage ni d'un montage inadéquat, d'une utilisation inappropriée, abusive ou impropre, d'une transformation ou du non-respect des instructions d'entretien pour les séries MITTZON, GALANT, IDÅSEN, RODULF et TROTTE.

La garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou consécutifs.

Instructions de montage et d'entretien

Pour pouvoir profiter de ces garanties, il te faut suivre les instructions d'entretien spécifiques à chaque produit. Tu trouveras toutes les instructions de montage et d'entretien sur [IKEA.ch](https://ikea.ch).

Certains éléments et rangements doivent être fixés au mur. Veille à les fixer correctement. Comme il existe différents types de mur, le matériel de fixation n'est pas fourni. Demande conseil à un-e spécialiste pour trouver le matériel de fixation adapté à ton mur.

Resserre les vis de fixation au bout de deux semaines d'utilisation, et contrôle leur serrage deux fois par an.

Pour toutes les surfaces: nettoie avec un chiffon imbibé d'un détergent doux, essuie avec un chiffon sec.

Le droit applicable est le droit suisse

Les garanties IKEA sont soumises au droit matériel suisse.

Droits généraux

La présente garantie t'octroie des droits particuliers. Elle n'affecte cependant en aucun cas les autres droits accordés par la législation.

Pour nous contacter si tu as besoin de nos services

Contacte ton magasin IKEA local. Tu trouveras son adresse et son numéro de téléphone sur [IKEA.ch/service](https://ikea.ch/service). Tu peux nous contacter par téléphone au +41 58 515 03 86 (numéro gratuit).

Conserve ton ticket de caisse

Cette preuve d'achat est nécessaire pour appliquer la garantie. En cas de problème ou si tu n'es pas satisfait-e, il te suffit de contacter IKEA sur [IKEA.ch](https://ikea.ch)

